

# AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS - I

SYNTHESE DE  
GESTION

31/03/2020

OBLIGATAIRE ■

## Données clés (source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : 1 008,36 ( EUR )  
Date de VL et d'actif géré : 31/03/2020  
Actif géré : 377,48 ( millions EUR )  
Code ISIN : FR0013188729  
Indice de référence : **Aucun**  
Notation Morningstar "Overall" © : 4  
Catégorie Morningstar © :  
**GLOBAL BOND - EUR HEDGED**  
Nombre de fonds de la catégorie : 400  
Date de notation : 31/03/2020

## Objectif d'investissement

L'objectif du fonds consiste à sélectionner des obligations vertes dites "green bonds" qui respectent les critères Green Bonds Principles et dont les projets financés ont un impact positif mesurable sur la transition énergétique et écologique (d'après une analyse interne effectuée par la société de gestion sur les aspects environnementaux des projets).

Compte tenu de l'objectif de gestion, la performance du fonds ne peut être comparée à celle d'un indicateur de référence pertinent. Toutefois, à titre indicatif, la performance du fonds pourra être comparée à celle de l'indice "Barclays MSCI Global Green Bond Index" (coupons réinvestis) couvert en euros. Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne un univers d'investissement composé à 100% de l'actif net hors liquidités (OPC monétaires et cash) d'obligations vertes ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des impacts positifs sur la transition énergétique et écologique.

## Profil de risque et de rendement (SRRI)



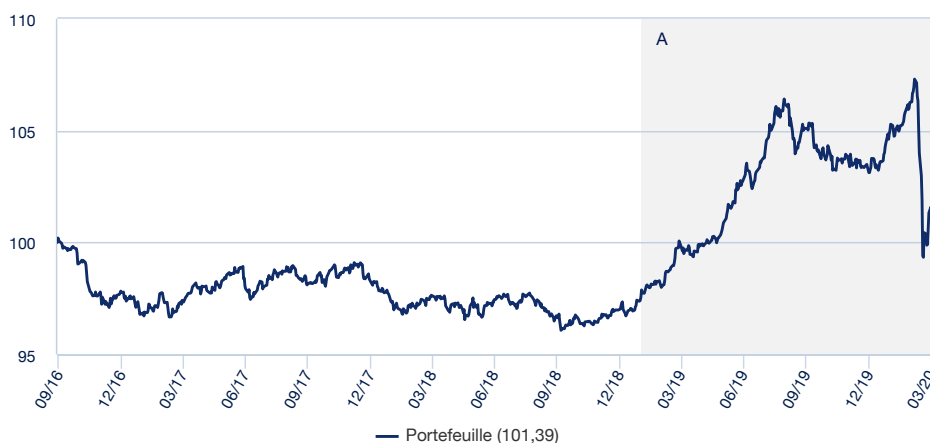
⚡ A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

⚡ A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

## Performances

### Evolution de la performance (base 100) \*



A : Reprise de l'historique de performances du FCP Amundi Impact Green Bond part I

### Performances glissantes \*

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le
	31/12/2019	28/02/2020	31/12/2019	29/03/2019	31/03/2017	-	27/09/2016
<b>Portefeuille</b>	-1,68%	-4,58%	-1,68%	1,49%	4,17%	-	1,39%

### Performances calendaires (1) \*

	2019	2018	2017	2016	2015
<b>Portefeuille</b>	6,28%	-1,31%	0,57%	-	-

\* Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

### Indicateurs

	Portefeuille
<b>Sensibilité <sup>1</sup></b>	7,92
<b>Notation moyenne</b>	BBB+
<b>Taux de rendement</b>	1,57%
<b>SPS <sup>2</sup></b>	10,01%
<b>Spread moyen <sup>3</sup></b>	172
<b>Nombre de lignes</b>	206

<sup>1</sup> La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence

<sup>2</sup> SPS: Sensibilité Pondérée par le Spread

<sup>3</sup> Spread : différence de rendement entre une obligation et son emprunt d'Etat de référence (Allemagne dans le cas de la zone Euro)

### Indicateur(s) glissant(s)

	1 an	3 ans	5 ans
<b>Volatilité du portefeuille</b>	6,10%	3,90%	-
<b>Ratio de Sharpe</b>	0,30	0,44	-

### Analyse des rendements

	Depuis le lancement
<b>Baisse maximale</b>	-7,42%
<b>Moins bon mois</b>	03/2020
<b>Moins bonne performance</b>	-4,58%
<b>Meilleur mois</b>	01/2020
<b>Meilleure performance</b>	2,10%

## OBLIGATAIRE ■

## Commentaire de gestion

Avec l'extension des mesures de confinement, le choc d'offre s'est transformé en choc de demande mondiale. L'économie mondiale devrait se contracter en 2020 avant de rebondir en 2021. Les Banques centrales ont pris les mesures adaptées avec célérité. La Réserve fédérale a baissé ses taux de 125bps en deux fois, les amenant juste au-dessus de zéro. Elle a mis en place un programme d'achat de 700mds\$ et un programme d'achat de papiers commerciaux. La BCE a préféré augmenter son programme d'achat de 120mds€ et faciliter le financement bancaire par l'utilisation des coussins contra cycliques et l'octroi de nouveau LTRO à des conditions avantageuses. Jugé insuffisant par le marché, la BCE a répondu par un programme spécifique (PEPP) de 750mds€ très flexible dans son allocation entre classes d'actif et émetteurs. Les Etats n'ont pas tardé à mettre en place des plans de sauvegarde de l'emploi et de crédit aux entreprises (soit par des reports de taxes, soit par des financements bancaires garantis). Ces actions couplées à celles des Banques Centrales favorisent le financement des mesures nécessaires au maintien du potentiel de croissance (capital comme travail).

En Europe par exemple, les taux d'intérêts se sont stabilisés entre le plus bas atteint le 9 mars et leur plus haut du 19 mars. En effet, en ne les baissant pas, la BCE a entériné que les taux directeurs ont atteint leur plus bas. En revanche, la puissance des programmes cumulés empêchera toute forte remontée à court-terme. L'objectif est bien de restaurer la confiance en limitant la volatilité du marché. Ainsi, les taux à 10 ans allemands ont terminé le mois à -0,47% après avoir touché respectivement -0,62% et -0,20%.

Le marché du crédit a souffert de l'arrêt économique. Les spreads moyen par rapports aux emprunt d'état de l'ensemble de l'indice green ont presque doublé sur le mois (écartés de ~60bp). L'écartement est encore plus marqué sur le segment USD. Les noms éligibles au CSPP, le secteur financier et les larges capitalisations bien notées souffrent moins que le reste de la cote. Le secteur financier apparaît protégé par les mesures adoptées par la BCE et les Etats qui visent à maintenir l'appareil productif en état quitte à absorber le choc des prêts non performants.

La liquidité du marché reste très fragmentée. La bonne nouvelle est la reprise du marché primaire qui attire de nombreux investisseurs. Les primes sont certes généreuses mais elles se réduisent significativement au fil des jours.

ENGIE a re-ouvert le marché Green Bonds suivi par E.ON.

La récession à venir, pourrait réduire la cadence des investissements verts à court-terme.

Les entreprises sont concentrées sur les gestion de liquidité et les émetteurs sur la gestion sanitaire et sociale de la crise. La quantité de nouveaux projets verts pourrait être impactée par la déstabilisation des chaînes d'approvisionnements, le report d'appel d'offres ou simplement à moyen terme la réduction d'investissements des entreprises endettées.

A plus long-terme, quoique la crise sanitaire n'est pas de lien direct avec l'Environnement, nous sommes convaincus que l'impact du CoVid mobilisera les consciences sur l'importance d'éviter d'autres chocs exogènes, notamment celui qui est anticipé par l'augmentation de la température sur Terre.

Dans le sillage de l'envolée des primes de risques sur tous les marchés, la performance du fonds a été négative en mars.

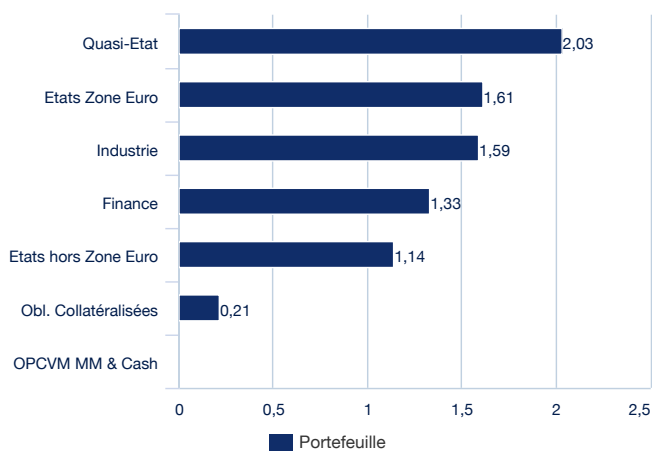
L'action des gouvernements et des Banques centrales nous rend confiants dans la capacité de rebond une fois cette crise sanitaire endiguée.

Nous sommes cependant très attentifs à la qualité des émetteurs ajoutés au portefeuille.

A fin mars, le fonds présente un indicateur de Tonnes équivalent CO2 évitées de 584 (par M€ investi par an), en hausse sur le mois malgré la mise en place d'un coussin de liquidité. Par ailleurs les Green Bonds en portefeuille financent plus de projets hors-Europe que l'inverse.

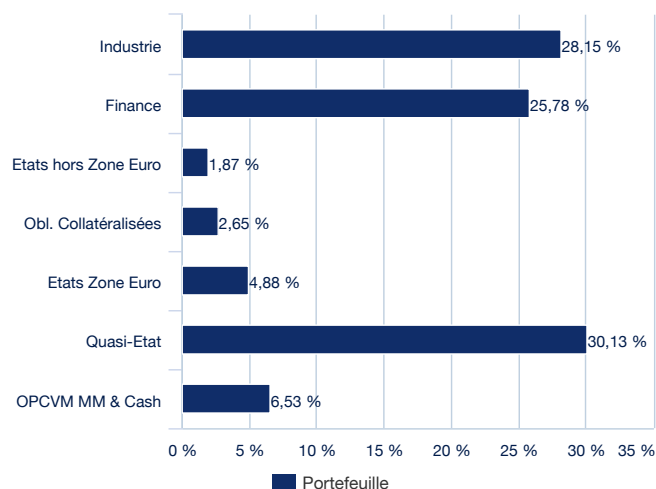
## Répartition par secteur

## En sensibilité



Dérivés inclus

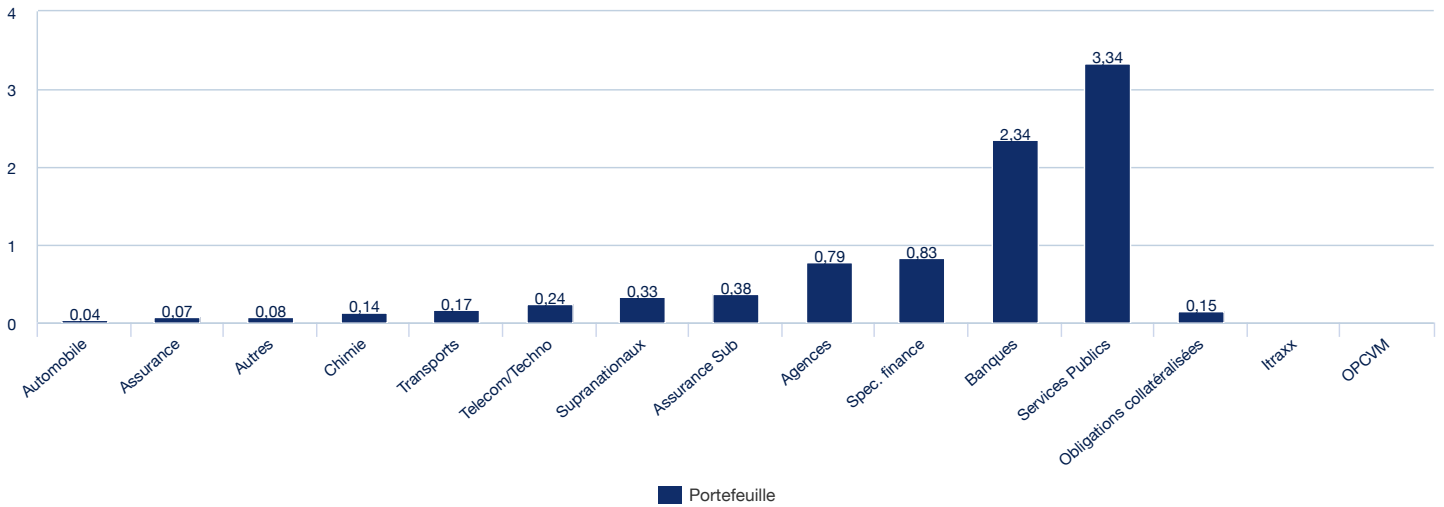
## En pourcentage d'actif \*



\* Le total peut être différent de 100%, car le cash différé est exclu

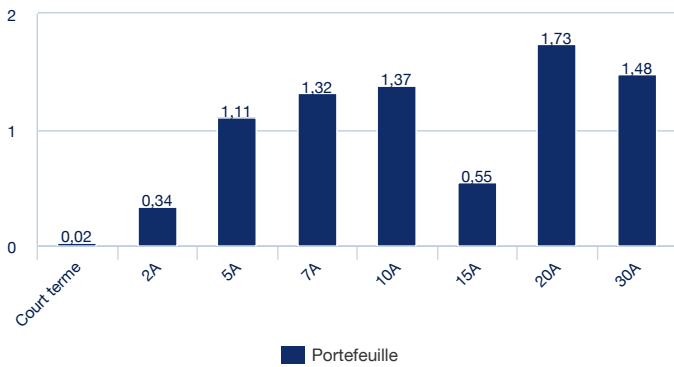
OBLIGATAIRE ■

Allocation sectorielle en SPS (%)

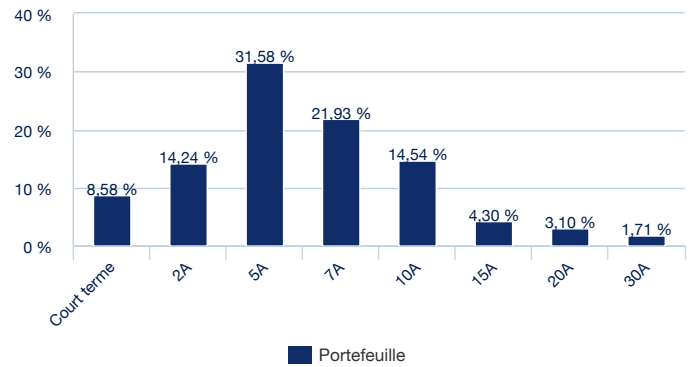


Répartition par maturités

En sensibilité



En pourcentage d'actif \*

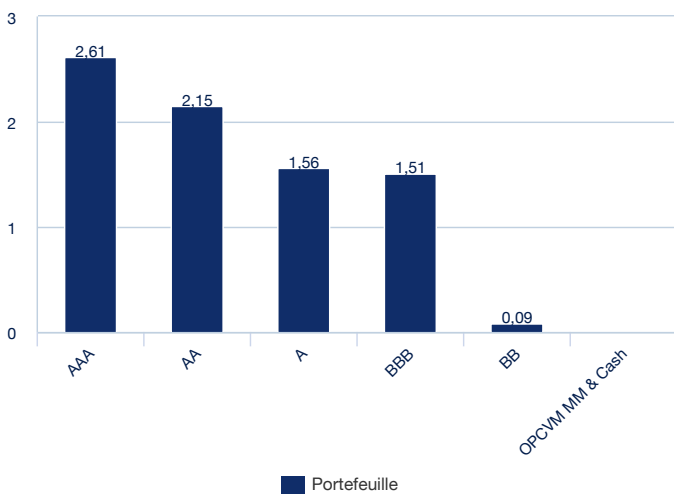


Dérivés inclus

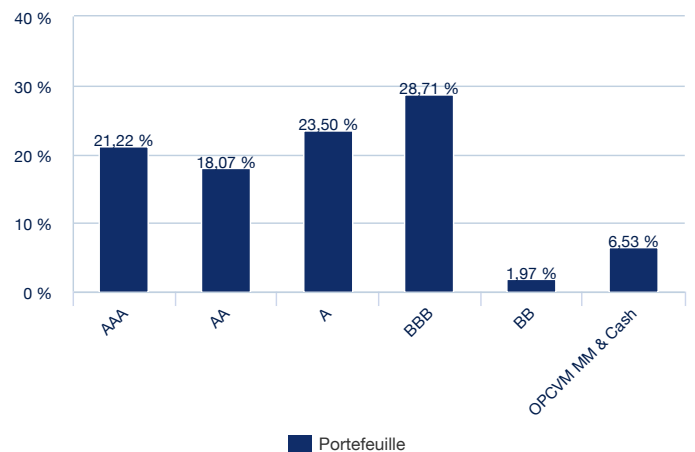
\* Le total peut être différent de 100%, car le cash différé est exclu

Répartition par notation

En sensibilité



En pourcentage d'actif \*

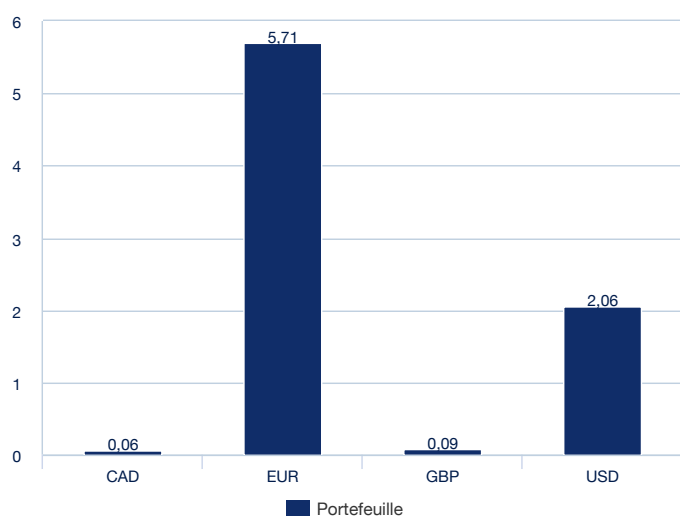


Dérivés inclus

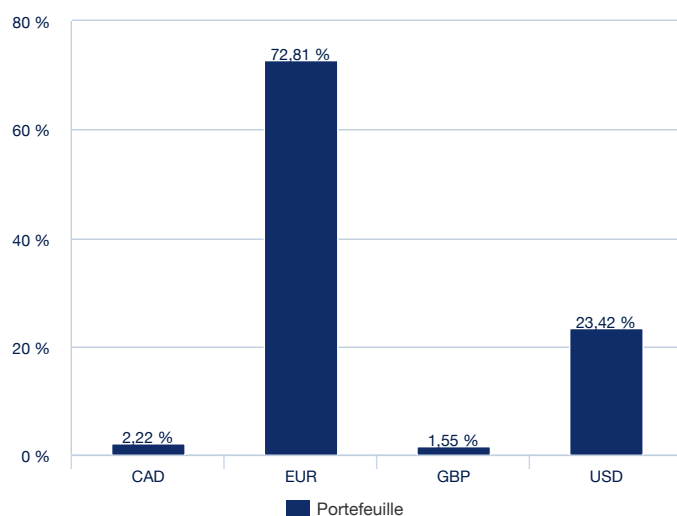
\* Le total peut être différent de 100%, car le cash différé est exclu

OBLIGATAIRE ■

Répartition par devise en sensibilité



Répartition par devise en pourcentage d'actif



	Ecart (P - I)
<b>Principales surpondérations</b>	
Services Publics	22,97%
Banques	19,93%
Supranationaux	15,08%
Agences	15,05%
Etats Zone Euro	4,88%
<b>Principales sous-pondérations</b>	
	-

## OBLIGATAIRE ■

## Les principaux émetteurs

	Secteur	% d'actif	Sensibilité	SPS Portefeuille	SPS Indice
<b>Emetteurs Etats</b>					
	-	-	-	-	-
FRANCE	Etats Zone Euro	2,02%	0,72	0,37%	-
BELGIUM	Etats Zone Euro	1,71%	0,21	0,12%	-
CHILE	Etats hors Zone Euro	1,58%	0,23	0,50%	-
IRELAND (REPUBLIC OF)	Etats Zone Euro	0,60%	0,06	0,04%	-
NETHERLANDS	Etats Zone Euro	0,55%	0,10	0,02%	-
POLAND	Etats hors Zone Euro	0,30%	0,02	0,01%	-
<b>Emetteurs hors Etats</b>					
	-	-	-	-	-
ASIAN DEVELOPMENT BANK	Quasi-Etat	4,58%	0,25	0,10%	-
BIRD - IBRD	Quasi-Etat	2,80%	0,16	0,06%	-
ENGIE	Industrie	2,77%	0,14	0,42%	-
EUROPEAN INVESTMENT BANK	Quasi-Etat	2,49%	0,11	0,04%	-
KFW-KDT F WDERAUFBAU	Quasi-Etat	2,48%	0,13	0,07%	-
BNP PARIBAS	Finance	2,44%	0,11	0,29%	-
INTERNATIONAL FINANCE CORP	Quasi-Etat	2,34%	0,12	0,04%	-
TENNET HOLDING BV	Industrie	2,15%	0,18	0,41%	-
NRW BANK	Quasi-Etat	1,98%	0,18	0,09%	-
IBERDROLA INTL BV	Industrie	1,96%	0,07	0,27%	-
SOCIETE DU GRAND PARIS EPIC	Quasi-Etat	1,73%	0,28	0,12%	-
SNCF RESEAU	Quasi-Etat	1,73%	0,27	0,26%	-
ING GROEP NV	Finance	1,49%	0,10	0,31%	-
CREDIT AGRICOLE SA	Finance	1,42%	0,08	0,21%	-
ORSTED A/S	Industrie	1,30%	0,06	0,26%	-

## OBLIGATAIRE ■

## Caractéristiques principales

Forme juridique	SICAV de droit français
Société de gestion	Amundi Asset Management
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création du compartiment/OPC	31/01/2019
Date de création de la classe	31/01/2019
Devise de référence du compartiment	EUR
Devise de référence de la classe	EUR
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Code ISIN	FR0013188729
Souscription minimum: 1ère / suivantes	100000 Euros / 1 millième part(s)/action(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 12:25
Frais d'entrée (maximum)	0,00%
Commission de surperformance	Non
Frais de sortie (maximum)	0,00%
Frais courants	0,58% ( Estimés )
Durée minimum d'investissement recommandée	3 ans
Historique de l'indice de référence	16/11/2016: Aucun

## Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHESE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

L'information contenue dans ce document est exclusivement destinée aux investisseurs institutionnels, aux investisseurs professionnels, « qualifiés » ou spécialisés et aux intermédiaires financiers. Elle n'est pas destinée à être distribuée au grand public, à la clientèle de particuliers et aux clients d'institutions financières quelle que soit la juridiction en vigueur ni aux « R ressortissants des États-Unis ». De plus, tout destinataire de l'information doit être reconnu dans l'Union européenne comme investisseur « Professionnel » tel que le définit la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 sur les Marchés d'Instruments Financiers (« MIFID ») ou chaque réglementation nationale et dans le cas de la Suisse comme « Investisseur qualifié » au sens de la loi fédérale suisse du 23 juin 2006 sur les organismes de placement collectif (CISA), de l'Ordonnance d'exécution du 22 novembre 2006 et de la circulaire FINMA 2013/9 sur la distribution de placements collectifs. L'information ne peut en aucune manière être distribuée au sein de l'Union européenne à un investisseur non « Professionnel » tel que le définit la directive MIFID ou, en Suisse, à un investisseur qui ne répond pas à la définition d'« Investisseur qualifié » selon la législation et la réglementation en vigueur.

OBLIGATAIRE ■

Lexique Green Bonds

Répartition Green Bonds

Les obligations « Green bonds » ont pour objectif de financer des projets qui comportent un bénéfice environnemental (énergies alternatives, efficacité énergétique, contrôle et la prévention de la pollution, infrastructures durables de traitement de l'eau, construction de bâtiments à haute qualité environnementale ou aux autres activités aux impacts environnementaux positifs).  
Par ailleurs, les documents réglementaires doivent décrire précisément les critères et méthodologies mises en œuvre afin de procéder à l'investissement dans les projets éligibles tout en assurant un niveau de transparence suffisant :

- 1 - liste des projets éligibles
- 2 - critères d'éligibilité utilisés et objectifs environnementaux
- 3 - gestion ad hoc et déploiement des fonds levés
- 4 - rapports d'activité dédiés

Impact

Emissions évitées :

« Estimation des émissions qui auraient été libérées si une certaine intervention ou une certaine mesure n'avait pas eu lieu. Par exemple, le recours à l'isolation dans les locaux peut réduire la consommation de gaz pour chauffer l'immeuble, ce qui permet de réduire ses émissions de GES.[...] Afin de déterminer le niveau d'émissions évitées grâce à l'utilisation de certains biens ou services, il convient tout d'abord de déterminer quel aurait été le niveau d'émissions en cas de non-utilisation desdits biens ou services. Ce niveau est le niveau de base. Les émissions évitées représentent la différence entre le niveau de base et le niveau d'émissions de GES atteint en ayant recours aux biens ou services. »\*

\* Source : CDP

Mesure de l'impact :

Tonnes équivalent CO2 (tCO<sub>2</sub>e) par million investi (dans la devise du portefeuille)

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, États ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...)
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...)
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...)

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)



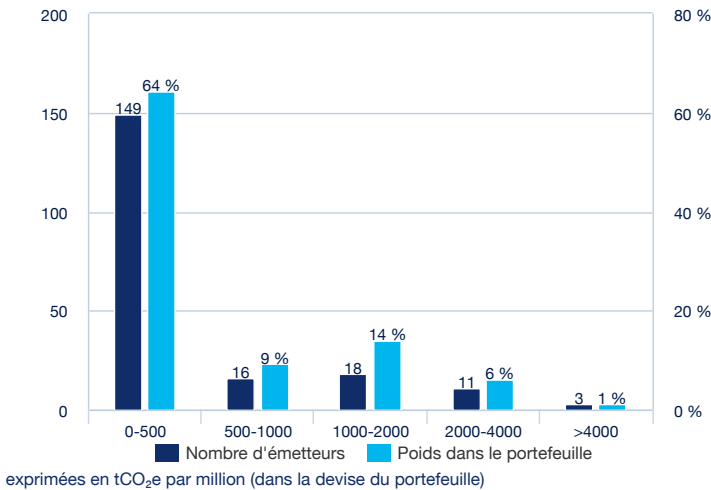
Reporting Impact

Tonnes de CO<sub>2</sub> évitées \*

Avoided emissions per 1Mn invested per Year tCO<sub>2</sub>e  
584,39

\* Calcul effectué sur les titres green bond du portefeuille, basé sur les données disponibles

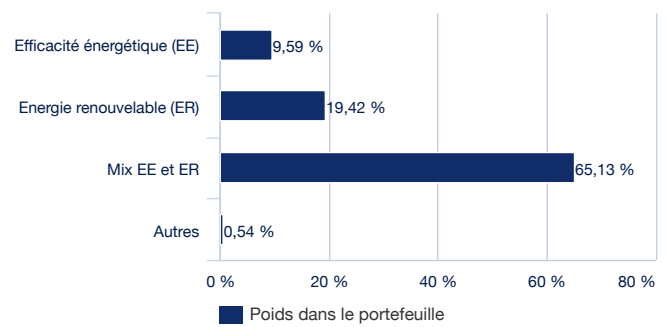
Répartition par tonnes de CO<sub>2</sub> évitées par obligation



Répartition Green Bonds

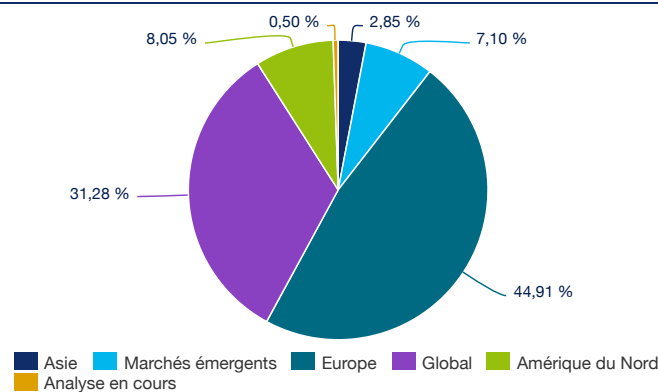
Green Bonds Poids dans le portefeuille  
95,78%

Répartition par type de projet



**Energie renouvelable :** Plus de 70% du produit des obligations vertes ont été alloués à des projets ER  
**Efficacité énergétique :** Plus de 70% du produit des obligations vertes ont été alloués à des projets EE  
**Mix :** Plus de 70% du produit des obligations vertes ont été alloués à des projets RE et EE  
**Autres :** Moins de 70% du produit des obligations vertes ont été alloués à des projets RE et EE et plus de 50% du produit ont été alloués à d'autres types de projet (eau, déchets, etc.)

Répartition géographique



Répartition par notes ESG du portefeuille

